

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts: Alain Pronost, directeur financier groupe

Tél.: + 33 (0)6 62 60 56 51

Jill Taylor, directrice de la communication

Tél.: + 44 (0) 1223 926 489

GLOBAL GRAPHICS: RESULTATS CONSOLIDES DU PREMIER TRIMESTRE 2013

Pompey (France), le 26 avril 2013 - GLOBAL GRAPHICS SA (NYSE-Euronext : GLOG), groupe à l'expertise reconnue dans le développement de solutions performantes pour la gestion de documents électroniques et l'impression numérique, a annoncé ses résultats consolidés pour le premier trimestre 2013.

ANALYSE DES RESULTATS FINANCIERS DU GROUPE

La comparaison des chiffres-clés du premier trimestre 2013 avec ceux du premier trimestre de l'exercice 2012 met en exergue les éléments suivants :

- un chiffre d'affaires (CA) consolidé de 1,9 millions d'euros ce trimestre (environ 2,0 millions d'euros à taux de change constants), contre 2,0 millions d'euros au premier trimestre de l'exercice 2012, soit un repli de 8,2% à taux de change courants et de 2,4% à taux de change constants.
- un résultat opérationnel négatif de 0,8 million d'euros ce trimestre, contre un résultat opérationnel négatif de 0,3 million d'euros au premier trimestre de l'exercice 2012.
- un résultat opérationnel retraité négatif de 0,4 million d'euros ce trimestre, contre un résultat opérationnel retraité négatif de 0,3 million d'euros au premier trimestre de l'exercice 2012,
- une perte nette de 0,8 million d'euros ce trimestre (soit une perte nette de € 0,08 par action ce trimestre), contre une perte nette de 0,3 million d'euros au premier trimestre de l'exercice 2012 (soit une perte nette de € 0,03 par action au premier trimestre 2012),
- une perte nette retraitée de 0,4 million d'euros ce trimestre (soit une perte nette retraitée de € 0,04 par action ce trimestre), contre une perte nette retraitée de 0,3 million d'euros au premier trimestre de l'exercice 2012 (soit une perte nette retraitée de € 0,03 par action au premier trimestre 2012).

Le CA consolidé indiqué ci-dessus comprend le montant des royalties auquel il est fait référence à la note 2b (iii) du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui est compris dans le rapport financier annuel pour ce même exercice, lequel a été mis en ligne le 15 avril dernier.

Les résultats consolidés du premier trimestre 2013 ont été affectés par une charge d'exploitation non récurrente d'un montant de 0,3 million d'euros, qui a été enregistrée suite à la décision du conseil d'administration de la Société, annoncée le 15 avril dernier, de mettre en œuvre un plan de réorganisation juridique du Groupe.

Trésorerie disponible et cash flow

Le Groupe n'a aucune dette financière et une trésorerie disponible de 2,1 millions d'euros au 31 mars 2013, contre une trésorerie disponible qui s'élevait à respectivement 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et à 1,3 millions d'euros au 31 mars 2012.

La trésorerie générée par les activités opérationnelles du Groupe au cours du premier trimestre 2013 s'élève à 0,3 million d'euros, à comparer à une utilisation de trésorerie de 0,6 million d'euros au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, qui a permis au Groupe d'autofinancer ses besoins tant en matière d'exploitation que d'investissements au cours du premier trimestre 2013.

Analyse détaillée des résultats consolidés du Groupe

Une analyse détaillée des résultats consolidés du Groupe au premier trimestre 2013, qui comprend notamment une comparaison avec les résultats consolidés du premier trimestre de l'exercice 2012, figure à la note 2 du rapport de gestion résumé du conseil d'administration établi au titre du premier trimestre 2013, qui est joint au présent communiqué de presse, comme le sont également les comptes consolidés résumés établis au titre de cette même période.

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION DU GROUPE

Monsieur Gary Fry a indiqué : "au cours du premier trimestre 2013, nous avons lancé la version end-user de gDoc Binder, qui est commercialisée sur notre nouveau site Internet, gdoc.com. gDoc binder est un utilitaire permettant de classer des documents électroniques comme chacun a l'habitude de le faire avec des documents papier dans un classeur physique ; destiné à tout un chacun, il est également commercialisé par nos réseaux de distribution partenaires. Il sert également d'illustration quant au type d'applications logicielles que peuvent concevoir des développeurs et des spécialistes en interfaces utilisateurs qui utiliseraient notre gDoc Platform."

"Je suis en outre ravi d'annoncer que cette plateforme a reçu cette année un KnowList Award dans la catégorie des innovations technologiques (Technology Innovation) pour le secteur des services professionnels. Ces récompenses sont attribuées aux organisations qui ont développé des solutions innovantes au plan technologique et les ont traduites en produits qui sont commercialisés."

"Pour ce qui est du segment Print, nous avons récemment embauché Monsieur Kendall Madsen au poste de vice président en charge de l'activité Harlequin. Kendall va nous faire profiter de sa longue expérience dans le secteur de l'impression, comme responsables de développement logiciel et de gestion produit."

PROJET DE REORGANISATION JURIDIQUE DU GROUPE

Le 15 avril dernier, le Groupe a annoncé son intention de transférer la cotation de ses titres sur NYSE Alternext Bruxelles, et de simplifier son organisation juridique, notamment par le biais de la transformation de Global Graphics SA en société européenne (SE), et du transfert du siège social de France vers le Royaume-Uni, sous réserve dans les deux cas de l'approbation préalable des actionnaires de la Société lors des assemblées générales prévues respectivement les 7 juin et 18 octobre 2013.

Des informations supplémentaires sur le projet de réorganisation juridique du Groupe sont disponibles sur une page dédiée de la rubrique Investisseurs du site Internet du Groupe à l'adresse suivante : http://www.globalgraphics.com/fr/investisseurs/réorganisation-juridique.

REUNION D'ANALYSTES

Une réunion d'analystes est prévue le 7 juin 2013, à 11 heures, à l'hôtel le Châtelain, 17 rue du Châtelain, à Bruxelles, en Belgique.

ASSEMBLEE GENERALE 2013

L'assemblée générale des actionnaires de la Société est prévue le 7 juin 2013, à 14 heures à l'hôtel le Châtelain, 17 rue du Châtelain, à Bruxelles, en Belgique.

L'ordre du jour définitif, le texte des résolutions soumises au vote des actionnaires (notamment celles relatives au transfert de la cotation des titres de la Société sur NYSE Alternext et à la transformation de la Société en société européenne), ainsi que les modalités de vote seront publiés aujourd'hui après la fermeture des marchés.

RESULTATS DU DEUXIEME TRIMESTRE ET DU PREMIER SEMESTRE 2013

Le Groupe prévoit d'annoncer ses résultats consolidés pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013 le jeudi 1er août 2013 avant l'ouverture du marché.

A PROPOS DE GLOBAL GRAPHICS

Global Graphics (<u>www.globalgraphics.com</u>) est un groupe leader dans le développement et la commercialisation de solutions logicielles pour l'impression et la gestion de documents électroniques.

Les solutions haute performance développées par le Groupe sont au cœur des produits proposés par des clients tels HP, Fuji Xerox, Agfa, Corel et Quark.

Précisions sur les affirmations à caractère prévisionnel (forward-looking statements)

Ce communiqué de presse contient, en plus d'informations historiques, des affirmations à caractère prévisionnel qui sont fondées sur des hypothèses, qui impliquent la prise en compte de certains risques ainsi que d'incertitudes.

Ces affirmations à caractère prévisionnel englobent aussi bien des affirmations relatives à la croissance et aux projets d'expansion du Groupe que des affirmations sur des résultats prévus pour des périodes futures. De telles affirmations sont basées sur les prévisions actuelles de la direction du Groupe et sont sujettes à un certain nombre d'aléas quant à leur réalisation, qui, s'ils devaient se concrétiser, pourraient conduire à ce que les résultats réels s'avèrent être significativement différents de ceux énoncés dans les présentes affirmations à caractère prévisionnel.

Bien que la direction du Groupe estime que les prévisions refletées dans lesdites affirmations sont raisonnables compte tenu des informations à sa disposition, elle ne peut garantir à quiconque que ces prévisions s'avéreront finalement exactes. En conséquence, aucun tiers ne devrait accorder une importance exagérée et hors de propos à ces affirmations.

En toute hypothèse, ces affirmations à caractère prévisionnel n'ont de valeur qu'à la date du présent communiqué de presse. Le Groupe n'a d'obligation, ni de revoir, ni d'amender ces affirmations sur la base d'informations postérieures à la date de publication du présent communiqué de presse, du fait d'informations nouvelles, ou de survenance d'événements non prévus à la présente date.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RESUME Exprimé en milliers d'euros, hormis les résultats par action exprimés en euros

Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Chiffre d'affaires net Coût des ventes MARGE BRUTE	1 880 (82) 1 798	2 048 (83) 1 965
Charges commerciales et générales	(1 001)	(1 097)
Charges de recherche- développement	(1 293)	(1 179)
Autres charges opérationnelles (note 5a)	(302)	0
Autres produits opérationnels (note 5b)	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	(798)	(311)
Produits d'intérêts (note 6) Charges d'intérêts (note 6) Gains nets (pertes nettes) de change	0 0 0	1 0 (19)
RESULTAT AVANT IMPOT	(798)	(329)
Produit (charge) d'impôt (note 7)	(7)	6
RESULTAT NET	(805)	(323)
RESULTATS PAR ACTION (note 8) Résultat par action Résultat dilué par action	(0,08) (0,08)	(0,03) (0,03)

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires établis au titre du premier trimestre 2013.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL Exprimé en milliers d'euros

Chiffres ni audités, ni revus		Premier trimestre 2012
Résultat net de la période	(805)	(323)
Eléments qui ne seront jamais reclassés en résultat :	0	0
Eléments susceptibles d'être reclassés en résultat		
- Ecarts nés de la conversion des comptes des filiales étrangères	(390)	(20)
- Effet d'impôt sur les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	0	0
Total des éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	(390)	(20)
Total des éléments du résultat global, nets d'impôt	(390)	(20)
Résultat global de la période	(1 195)	(343)

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires établis au titre du premier trimestre 2013.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS ETAT RESUME DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Exprimé en milliers d'euros ACTIFS	31 mars 2013 Chiffres ni audités, ni revus	31 décembre 2012
ACTIFS NON COURANTS	111 10 000	
Immobilisations corporelles	420	369
Immobilisations incorporelles (note 9)	4 965	5 225
Ecarts d'acquisition (note 10)	6 780	6 984
Actifs financiers	106	110
Actifs nets d'impôt différé	40	44
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	12 311	12 732
ACTIFS COURANTS		
Stocks et en-cours	16	17
Créances clients (note 11)	1 548	1 984
Créances d'impôt courant	56	51
Autres créances	87	75
Charges constatées d'avance	523	
Disponibilités	2 076	
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	4 306	4 863
TOTAL DES ACTIFS	16 617	17 595
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ET PASSIFS CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		
Capital (note 12a)	4 116	
Primes d'émission (note 12b)		28 737
Réserve liée aux paiements fondés sur des actions Réserve liée aux rachats d'actions propres (note 13)	3 277 (1 157)	
Réserves consolidées	(9 333)	(8 528)
Ecarts de conversion	(10 945)	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	14 666	15 828
PASSIFS PASSIFS NON COURANTS		
Autres passifs non courants	2	2
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	2	2
PASSIFS COURANTS Dettes fournisseurs	409	269
Dettes d'impôt courant	19	209
Autres dettes	763	821
Avances reçues et produits constatés d'avance	758	653
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	1 949	1 765
TOTAL DES PASSIFS	1 951	1 767
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ET DES PASSIFS	16 617	17 595

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires établis au titre du premier trimestre 2013.

Les chiffres afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont extraits des états financiers consolidés pour cet exercice, qui ont été audités.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS TABLEAU RESUME DES FLUX DE TRESORERIE

Exprimé en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES Résultat net de la période Elimination des charges et produits liés aux activités opérationnelles sans incidence sur la trésorerie :	(805)	(323)
 Amort. des immobilisations corporelles Amort. et dépréciation des immob. incorporelles Coût des paiements fondés sur des actions (note 4d) Charges (produits) d'intérêts (note 6) Ecarts de change comptabilisés en résultat (note 6) Charge (produit) d'impôt (note 7) Charges imputées sur la prime d'émission (note 12b) 	50 460 33 0 0 7 (29)	45 316 33 (1) 19 (6) (5)
Ecarts de change non comptabilisés en résultat Autres éléments Variation des créances et dettes :	8 22	(38) 72
- Stocks et en-cours - Créances clients (note 11) - Créances d'impôt courant - Autres créances - Charges constatées d'avance - Dettes fournisseurs - Dettes d'impôt courant - Autres dettes - Avances reçues et produits constatés d'avance Montant reçu dans la période au titre des intérêts Montant reçu (versé) dans la période au titre des impôts TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1 436 (5) (12) (39) 140 (3) (58) 105 0 0	2 (360) (73) (19) (101) 195 (11) (273) 26 1 (76) (577)
Acquisition d'éléments d'actif corporel Acquisition d'éléments d'actif incorporel Frais de développement portés à l'actif (note 4b) TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(111) 0 (355) (466)	(41) 0 (369) (410)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT Rachats d'actions propres (note 13a) TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE SUR LA PERIODE	(155)	(987)
TRESORERIE NETTE DISPONIBLE AU 1ER JANVIER	2 252	2 315
EFFET DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE NETTE DISPONIBLE AU 1ER JANVIER	(21)	(17)
TRESORERIE NETTE DISPONIBLE AU 31 MARS	2 076	1 311
		1

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires établis au titre du premier trimestre 2013.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS ETAT RESUME DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Exprimé en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	trimestre
Capitaux propres consolidés au ler janvier	15 828	15 467
Résultat global de la période	(1 195)	(343)
Effet des plans fondés sur des actions : - Coûts des paiements fondés sur des actions (note 4d) - Frais imputés sur le poste Primes d'émission (note 12b) Effet total des plans fondés sur des actions	33 (29) 4	33 (5) 28
Transactions relatives aux actions propres : - Rachats d'actions propres (note 13a) - Attribution gratuite d'actions auto-détenues (note 13b) Total des transactions relatives aux actions propres	0 29 29	0 0
Capitaux propres consolidés au 31 mars	14 666	15 152

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires établis au titre du premier trimestre 2013.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES
DU PREMIER TRIMESTRE 2013

NOTE 1: ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013 comprennent Global Graphics SA, société de droit français (ciaprès, la Société), et ses filiales (ciaprès, le Groupe).

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société le 25 avril 2013.

NOTE 2: MODALITES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

(a) Attestation de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les prescriptions d'IAS 34, Information financière intermédiaire (IAS 34), et plus généralement selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board, telles qu'adoptées par l'Union européenne (UE).

Dans la mesure où elles ont été rédigées dans la perspective de leur inclusion dans le communiqué de presse afférent aux résultats trimestriels du Groupe, les notes annexes aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comportent pas l'ensemble des informations dont la communication est obligatoire en fin d'exercice : il est donc recommandé d'analyser le contenu de ces notes en effectuant concomitamment une revue du contenu des notes de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

(b) Modalités d'évaluation utilisées

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon la règle du coût historique. Les instruments dérivés ont été réévalués à leur juste valeur, la variation correspondante étant comptabilisée en résultat. Les actifs immobilisés sont indiqués pour leur valeur nette comptable ou, si elle est inférieure, à leur juste valeur minorée des éventuels coûts de cession de ces actifs.

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, telles qu'indiquées en note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés de ce même exercice.

(c) Devises de fonctionnement et de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en milliers d'euros (l'euro est également la devise de fonctionnement de la Société), l'arrondi se faisant au millier le plus proche, sauf indication contraire.

(d) Continuité d'exploitation

Au 31 mars 2013, le Groupe n'a pas de dettes financières et dispose d'une trésorerie de 2 076, contre une trésorerie de 2 252 au 31 décembre 2012.

A la date d'arrêté des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires, après avoir revu les prévisions de trésorerie préparées par la direction du Groupe pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2014, le conseil d'administration de la Société considère qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives susceptibles de l'amener à penser que la continuité du Groupe puisse être compromise durant cette période.

NOTE 3 : METHODES ET REGLES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont identiques à celles retenues pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, telles qu'indiquées à la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés de ce même exercice.

NOTE 4 : ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés selon les normes comptables internationales oblige la direction du Groupe à faire certaines estimations comptables qui peuvent avoir un impact significatif sur les comptes consolidés. Elle requiert également de la part de la direction du Groupe un discernement dans la mise en œuvre des règles et méthodes comptables retenues par le Groupe, et de recourir à des estimations et des hypothèses pour la détermination de certains montants indiqués tant à l'actif qu'au passif de l'état de situation financière consolidée, ainsi qu'en produits ou en charges au compte de résultat consolidé.

Ces estimations et hypothèses sont basées sur des données historiques et divers facteurs jugés pertinents lors de la prise de décision : elles vont servir de bases à l'évaluation des postes d'actif et de passif dont le montant ne peut être obtenu directement d'une autre manière. Il est tout à fait possible que les résultats réels futurs divergent de ceux estimés.

Ces estimations et les hypothèses qui les sous-tendent font l'objet d'une revue régulière par la direction du Groupe. Toute révision des estimations comptables affecte le résultat de la période dans laquelle cette révision intervient si cette révision n'affecte que cette seule période, mais également les périodes futures si cela s'avère nécessaire.

Les principales estimations faites par la direction du Groupe dans l'application des normes comptables internationales qui ont un effet significatif sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013, de même que les hypothèses et les estimations comptables susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des comptes consolidés au cours des douze mois à venir, sont expliquées ci-après.

- (a) Perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels
- (i) Ecarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie infinie Le Groupe est dans l'obligation de réaliser au moins un fois l'an des tests permettant de déterminer s'il y a lieu de constater une éventuelle perte de valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie infinie selon la méthode indiquée à la note 3f de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

En application du paragraphe 36 de l'annexe B d'IAS 34, le Groupe n'a pas réalisé de tests détaillés de recherche d'une éventuelle perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels au 31 mars 2013, comme il l'avait fait au 31 décembre 2012, mais s'est attaché à identifier les éventuels indicateurs révélant l'existence d'une telle perte de valeur au cours et au terme du premier trimestre de l'exercice 2013.

Au terme de cette revue, aucune charge n'a été comptabilisée au titre d'une perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels à durée de vie infinie dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013.

(ii) Actifs incorporels donnant lieu à amortissement

Les actifs incorporels qui donnent lieu à amortissement (lesquels comprennent notamment les frais de développement de programmes informatiques portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée en application d'IAS 38, Actifs Incorporels) font l'objet de tests de dépréciation dès qu'il existe une indication ou un changement d'estimation comptable pouvant laisser penser que ces actifs ont subi une perte de valeur.

- Actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel Print Les actifs incorporels comptabilisés au titre segment opérationnel Print (cf. note 14e) ont pour origine les frais exposés au titre de deux projets de développement (relatifs aux RIP Harlequin et Jaws), dont la direction du Groupe considère qu'ils remplissent les critères visés aux paragraphes 57 à 62 d'IAS 38 pour être portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée. En l'absence de tout changement significatif au cours du premier trimestre 2013 dans les hypothèses utilisées au 31 décembre 2012 pour mener les tests permettant de déterminer s'il est ou non nécessaire de déprécier ces actifs incorporels, et en l'absence de toute dépréciation de ces actifs incorporels constatée à cette dernière date, la direction du Groupe a estimé qu'aucune dépréciation des actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel Print ne devait être constatée au titre du premier trimestre 2013.
- Actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel eDoc Les actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel eDoc (cf. note 14e) ont pour origine les frais exposés au titre de trois projets de développement (EDL, applications gDoc et autres technologies de conversion de documents électroniques), dont la direction du Groupe estime qu'ils remplissent les critères d'activation susvisés.

EDL et applications gDoc

En l'absence de tout changement significatif au cours du premier trimestre 2013 dans les hypothèses utilisées au 31 décembre 2012 pour mener les tests permettant de déterminer s'il est ou non nécessaire de déprécier ces actifs incorporels, et en l'absence de toute dépréciation de ces actifs incorporels constatée à cette dernière date, la direction du Groupe a estimé qu'aucune dépréciation de ces deux actifs incorporels ne devait être constatée au titre du premier trimestre 2013.

Autres technologies de conversion de documents électroniques

Une perte de valeur d'un montant de 163 avait été constatée au titre de ce projet au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2012, dans la mesure où la direction du Groupe avait estimé qu'elle n'était plus en mesure de justifier que les critères d'activation susvisés étaient remplis pour ce projet de développement au 31 décembre 2012.

Une revue similaire a été menée au 31 mars 2013 afin de déterminer si ces critères d'activation étaient remplis à cette dernière date, conduisant à constater qu'ils ne l'étaient pas et que la perte de valeur comptabilisée au 31 décembre 2012 était toujours nécessaire au terme du premier trimestre 2013.

- (b) Activation des coûts de développement de programmes informatiques
- (i) Méthode utilisée par le Groupe

Comme indiqué à la note 3e de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les coûts engagés pour corriger les programmes informatiques existants sont passés en charges au titre de la période durant laquelle ils sont encourus.

Sont portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée les coûts de développement qui, tout à la fois, conduisent directement au développement de programmes facilement identifiables et ayant un caractère novateur sur lesquels le Groupe détient des droits de propriété, peuvent être mesurés de manière fiable, et vont probablement générer des bénéfices économiques futurs au-delà des douze mois à venir. Ces coûts incluent exclusivement les salaires et charges sociales des équipes de développement travaillant sur le projet considéré.

Les coûts de développement de programmes informatiques qui sont ainsi portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée sont amortis selon le mode linéaire, à compter de la date à laquelle le projet de développement en question est considéré achevé, sur leur durée de vie estimée, qui n'excède pas dix années, la charge correspondante étant enregistrée dans la rubrique Charges de recherche et développement du compte de résultat consolidé.

(ii) Activation des coûts de développement de programmes informatiques Figurent ci-après le montant cumulé des coûts de développement des programmes informatiques qui ont donné lieu à activation aux 31 mars 2012 et 2013, ainsi que les montants des frais activés au titre de ces différents projets au cours des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013 :

- Premier trimestre 2013

En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Montant capitalisé au 31 mars 2013	Montant activé au premier trimestre 2013
RIP Harlequin RIP Jaws Total segment opérationnel Print	6 202 676 6 878	169 61 230
Electronic Document Libraries (EDL)	1 679	22
Applications gDoc Autres technologies de conversion	2 044 156	103
Total segment opérationnel eDoc	3 879	125
Total	10 757	355

- Premier trimestre 2012

TICHICI CIIMCBCIC 2012		
En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Montant capitalisé au 31 mars 2012	Montant activé au premier trimestre 2012
RIP Harlequin RIP Jaws Total segment Print	5 592 407 5 999	163 72 235
Electronic Document Libraries (EDL)	1 602	31
Applications gDoc Autres technologies de conversion Total segment eDoc	1 534 158 3 294	103 0 134
Total	9 293	369

(iii) Amortissement des coûts de développement de programmes informatiques Figurent ci-après le montant des amortissements cumulés et des dépréciations constatées aux 31 mars 2012 et 2013 au titre des projets de développement de programmes informatiques ayant donné lieu à activation, ainsi que les montants comptabilisés en charges à ce titre au cours des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013 :

- Premier trimestre 2013

- Fiemier Crimestre 2013		
En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Amort. cumulés au 31 mars 2013	Amortissements comptabilisés au premier trimestre 2013
RIP Harlequin RIP Jaws Total segment Print	3 324 135 3 459	246 43 289
Electronic Document Libraries (EDL)	937	53
Applications gDoc	1 292	116
Autres technologies de conversion Total segment eDoc	156 2 385	0 169
Total	5 844	458
IUCAI	J 044	430

- Premier trimestre 2012

	Amort.	Amortissements
En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	cumulés au 31 mars 2012	comptabilisés au premier trimestre 2012
RIP Harlequin RIP Jaws Total segment Print	2 455 0 2 455	185 0 185
Electronic Document Libraries (EDL)	733	54
Applications gDoc Autres technologies de conversion Total segment eDoc	777 0 1 510	75 0 129
Total	3 965	314

(c) Impôts

(i) Impôts sur les bénéfices

Le Groupe doit s'acquitter d'impôts sur les bénéfices réalisés en France et dans tous les pays où il a des filiales, notamment au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Une part importante de jugement est nécessaire pour déterminer le montant de l'impôt à payer dans la mesure où il existe un certain nombre de transactions ou de calculs pour lesquels l'effet fiscal n'est pas facile à déterminer.

(ii) Impôts différés

- Méthode utilisée par le Groupe pour reconnaître des actifs d'impôt différé Le Groupe comptabilise des actifs d'impôt différé, nets des passifs d'impôt différé le cas échéant, selon la méthode indiquée à la note 3p de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- Pour déterminer s'il est ou non probable qu'un actif d'impôt différé reconnu dans un pays donné puisse être imputé sur des bénéfices fiscaux futurs attendus dans ce même pays, le Groupe estime les bénéfices fiscaux attendus sur un horizon d'une durée jugée raisonnable (actuellement fixé à 4 années), en se basant sur les hypothèses de croissance et de profit que la direction du Groupe estime les plus pertinentes.
- Si ces hypothèses devaient être revues à la baisse de manière significative au cours de périodes futures, le Groupe pourrait être amené à comptabiliser une dépréciation d'un montant qui pourrait être significatif au titre de la période durant laquelle interviendrait la révision de ces hypothèses, ce qui aurait un impact défavorable sur les résultats du Groupe.
- Actif d'impôt différé relatif aux déficits reportables des filiales anglaises Les actifs d'impôt différé ont pour principale origine les déficits reportables par les filiales anglaises du Groupe résultant des acquisitions réalisées au cours des exercices clos les 31 décembre 1999 et 2000.
- Ces déficits sont reportables de manière indéfinie, mais ne peuvent être imputés dans une année donnée qu'à concurrence de 20% du solde des déficits reportables à l'ouverture dudit exercice.

Le montant de l'actif différé d'impôt correspondant à la fraction des déficits reportables que le Groupe entend imputer sur le bénéfice fiscal dégagé par ses filiales anglaises au cours de la période de 4 années s'achevant le 31 mars 2017, a été déterminé en tenant compte du taux d'impôt qui sera applicable au moment où il est prévu que l'actif d'impôt différé sera réalisé, soit un taux de 23,0% pour l'utilisation attendue après le 1^{er} avril 2013, comme indiqué en note 7d ci-après. L'actif d'impôt différé ainsi déterminé se monte à 1 130 au 31 mars 2013, la charge d'impôt différé correspondante s'élevant à 24 au titre du premier trimestre 2013.

- Passif d'impôt différé provenant de l'activation des frais de développement Le passif d'impôt différé comptabilisé à raison de l'effet net, après amortissements, de l'activation des frais de développement engagés par la filiale anglaise du Groupe en application des dispositions applicables d'IAS 38, et déterminé en tenant compte du taux d'impôt qui sera applicable au moment où il est prévu que le passif d'impôt différé donnera lieu à règlement (soit un taux de 23,0% pour les règlements attendus après le 1^{er} avril 2013), se monte à 1 130 au 31 mars 2013.

Le produit d'impôt différé correspondant s'élève à 24 au titre du premier trimestre 2013.

- (d) Coût des plans basés sur des actions
- (i) Options de souscription d'actions
- Options attribuées et pouvant être exercées sans délai au 31 mars 2013 Le tableau présenté ci-après donne toutes informations utiles sur les options qui ont été attribuées au 31 mars 2013, y compris sur celles qui peuvent donner lieu à un exercice sans délai à cette même date, étant précisé que la totalité de ces options ne pourra plus donner lieu à aucun exercice après le 6 août 2016.

Dates d'octroi des options Les prix d'exercice sont indiqués en euros	Optior attribu		Prix d'exercice unitaire	Options pouvant être exercées	Prix d'exercice unitaire
6 août 2008	200	000	2,08	0	2,08
18 septembre 2008	20	000	1,94	0	1,94
17 décembre 2008	75	000	2,08	0	2,08
28 juillet 2010	10	000	1,65	0	1,65
2 novembre 2011	275	000	1,06	0	1,06
Total	580	000	1,58	0	

- Principales modalités et conditions de ces attributions d'options

Options attribuées au cours des exercices clos les 31 décembre 2008 à 2010 Deux conditions sont attachées à l'exercice, par un bénéficiaire de l'une de ces attributions, de l'ensemble des options attribuées au cours des exercices clos les 31 décembre 2008 à 2010 :

- premièrement, une condition d'emploi continu dans le Groupe entre la date d'attribution des options et la date ou les dates d'exercice de tout ou partie de ces options,
- deuxièmement, l'impossibilité pour le bénéficiaire d'exercer les options qui lui ont été attribuées tant que la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société au cours des 120 dernières séances de cotation n'aura pas été supérieure à un cours minimum de \in 4,00 pour le premier quart des options attribuées, de \in 8,00 pour le deuxième quart des options attribuées, de \in 12,00 pour le quatrième quart des options attribuées et de \in 16,00 pour le dernier quart des options attribuées.

Un exercice anticipé des options serait possible pour toute option non encore exercée, que les conditions de cours minimal sus-décrites aient ou non été remplies, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires agissant de concert (au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce) viendraient à détenir :

- soit plus de 30,0% des actions formant le capital de la Société ou des droits de vote attachés à ces actions,
- soit un nombre d'actions ou de droits de vote supérieur à celui détenu par la Stichting Andlinger & Co. Euro-Foundation, qui détenait environ 28,0% du capital et des droits de vote au 31 mars 2013, comme indiqué à la note 7b du rapport d'activité pour le premier trimestre 2013.

Options attribuées le 2 novembre 2011

Deux conditions sont requises pour que les options attribuées le 2 novembre 2011 soient acquises aux bénéficiaires de cette attribution :

- premièrement, il est exigé des bénéficiaires de cette attribution d'options qu'ils soient salariés d'une des sociétés du Groupe à tout moment entre la date d'attribution de ces options et la ou les dates auxquelles ces options leur seront acquises,
- deuxièmement, les options ne pourront être exercées qu'à compter du moment où, pour la première moitié des options attribuées le 2 novembre 2011, le cours de clôture de l'action de la Société aura été égal à \in 2,00 pendant au moins 20 jours de bourse au cours de n'importe quelle période de 60 jours de bourse durant lesquels l'action de la Société aura donné lieu à échange, et, pour le solde, lorsque le cours de l'action de la Société, déterminé de la même manière qu'indiqué précédemment, aura été égal à \in 3,00.

Un exercice anticipé de ces options sera possible pour toute option non encore exercée, que les conditions de cours minimal sus-décrites aient ou non été remplies, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires agissant de concert (au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce) viendraient à détenir plus de 30,0% des actions formant le capital de la Société ou des droits de vote attachés à ces actions.

(ii) Attributions gratuites d'actions

- Décidées par le conseil d'administration de la Société

Attribution gratuite d'actions décidée par le conseil du 29 juillet 2009 Le conseil d'administration du 29 juillet 2009 avait décidé l'attribution gratuite de 24 750 actions à un ensemble de salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Au 31 mars 2013, compte tenu des attributions définitives d'actions aux salariés ayant quitté le Groupe qui sont intervenues depuis la date d'attribution de ces actions, 21 000 actions restent susceptibles d'attribution au terme de la période de quatre années s'achevant le 29 juillet 2013, à la condition que les salariés bénéficiaires de cette attribution aient été soit mandataire social soit salarié d'une des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, à tout moment durant cette période.

Les bénéficiaires de cette attribution gratuite d'actions ne seront soumis à aucune obligation de conservation des actions après la date d'attribution définitive des ces actions.

Attribution gratuite d'actions décidée par le conseil du 10 mars 2011

Le conseil d'administration du 10 mars 2011 avait décidé l'attribution gratuite de 96 000 actions à un ensemble de salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, dont respectivement 36 000 et 4 000 actions à Messieurs Gary Fry et Alain Pronost, en leurs qualités de directeur général et de directeur financier du groupe Global Graphics.

Au 31 mars 2013, compte tenu du reclassement des 12 000 actions attribuées aux salariés qui ont quitté le Groupe depuis la date d'attribution de ces actions, et de l'attribution définitive de 4 000 actions à Monsieur Alain Pronost au terme de la période d'acquisition de deux années qui s'est achevée le 10 mars 2013, 80 000 actions restent susceptibles d'attribution au terme de la période de 4 années s'achevant le 10 mars 2015, à la condition que les salariés bénéficiaires de cette attribution aient été à tout moment durant cette période salariés d'une des filiales étrangères du Groupe.

Les bénéficiaires de cette attribution gratuite d'actions ne seront soumis à aucune obligation de conservation des actions après la date d'attribution définitive des ces actions, à l'exception de Monsieur Alain Pronost qui devra conserver les 4 000 actions qui lui ont été attribuées jusqu'au 10 mars 2015.

Attribution gratuite d'actions décidée par le conseil du 2 novembre 2011 Le conseil d'administration du 2 novembre 2011 a décidé l'attribution gratuite de 24 000 actions à divers salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Au 31 mars 2013, la totalité de ces actions reste susceptible d'être attribuées aux salariés bénéficiaires de cette attribution au terme de la période de quatre années s'achevant le 2 novembre 2015, à la condition qu'ils aient été à tout moment durant cette période salariés d'une des filiales étrangères du Groupe. Les bénéficiaires de cette attribution gratuite d'actions ne seront soumis à aucune obligation de conservation des actions après la date d'attribution définitive des ces actions.

Attribution gratuite d'actions décidée par le conseil du 25 octobre 2012 Le conseil d'administration du 25 octobre 2012 a décidé l'attribution gratuite de 3 000 actions à divers salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Au 31 mars 2013, la totalité de ces actions reste susceptible d'être attribuées aux salariés bénéficiaires de cette attribution au terme de la période de quatre années s'achevant le 25 octobre 2016, à la condition qu'ils aient été à tout moment durant cette période salariés d'une des filiales étrangères du Groupe. Les bénéficiaires de cette attribution gratuite d'actions ne seront soumis à aucune obligation de conservation des actions après la date d'attribution définitive des ces actions.

- Effectuées dans le cadre du Share Incentive Plan

En application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2009, le Groupe a mis en place un Share Incentive Plan (SIP) aux termes duquel les salariés du Groupe, et notamment ceux de la filiale britannique, peuvent bénéficier d'une attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société (Matching Shares) à proportion d'acquisitions d'actions ordinaires de la Société (Partnership Shares) réalisées au moyen de déductions opérées sur la rémunération nette qui leur est versée chaque mois (Partnership Shares), étant précisé que l'attribution des Matching Shares n'est définitive qu'au terme d'une période de trois années après la date d'acquisition des Partnership Shares correspondantes.

Au 31 mars 2013, 42 593 actions ont été attribuées à des salariés de la filiale britannique du Groupe sous forme de Matching Shares.

(iii) Analyse du coût des plans basés sur des actions

Exprimés en milliers d'euros	Premier	Premier
Chiffres ni audités, ni revus	trimestre	trimestre
	2013	2012
Attribution d'options	17	15
Attribution gratuite d'actions	16	18
Coût des plans basés sur des	33	33
actions		

NOTE 5 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(a) Autres charges opérationnelles

(i) Premier trimestre 2013

Une charge d'un montant de 302 a été comptabilisée au cours du premier trimestre 2013 au titre du coût estimé du projet de réorganisation juridique du Groupe, qui a été annoncé le 15 avril 2013.

Est compris dans ce montant le coût de la rupture de contrat de travail de Monsieur Alain Pronost, qui s'élève à environ 210.

(ii) Premier trimestre 2012

Aucune charge n'a été comptabilisée au poste Autres charges opérationnelles au titre du premier trimestre 2012.

(b) Autres produits opérationnels

Aucun produit n'a été comptabilisé au poste Autres produit opérationnels tant au titre du premier trimestre 2012 que du premier trimestre 2013.

NOTE 6: PRODUITS FINANCIERS NETS (CHARGES FINANCIERES NETTES)

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Produits d'intérêts Charges d'intérêts Produits d'intérêts nets (charges d'intérêts nettes)	0 0 0	1 0 1
Ecarts de change résultant des transactions et de réévaluations de postes de bilan	0	(18)
Ecarts de change afférents aux contrats d'options de change	0	(1)
Ecarts de change nets	0	(19)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	0	(18)

NOTE 7 : CHARGE (PRODUIT) D'IMPOT

(a) Impôt sur les bénéfices

Le Groupe a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfices de 7 au titre du premier trimestre 2013, contre une charge d'impôt sur les bénéfices de 4 au titre du premier trimestre 2012.

(b) Impôt différé

Le tableau présenté ci-après permet d'analyser les composantes du produit ou de la charge d'impôt différé constaté(e) au titre des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013 :

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Liée à l'activation des frais de développement (note 4b) Liée à l'amortissement des	85	96
frais de développement (note 4b)	(110)	(82)
Liée à l'activation des pertes fiscales reportables (note 4c)	25	(24)
Charge (produit) d'impôt différé comptabilisé(e)	0	(10)

(c) Justification de la charge (du produit) d'impôt comptabilisé(e)

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Résultat avant impôt Charge (produit) d'impôt	(798)	(329)
attendu(e) au taux de 33,33% Charge (produit) d'impôt lié(e)	(266)	(110)
aux éléments suivants : - Effet des taux d'imposition des bénéfices des filiales	46	110
différents - Ajustement du montant des	25	(24)
pertes fiscales reportables - Impact des coûts des paiements fondés sur des	11	11
actions (note 4d) - Pertes fiscales ne donnant pas lieu à activation	191	7
Charge (produit) d'impôt	7	(6)

(d) Evolutions récentes et prévues du taux d'impôt sur les sociétés outre-Manche

(i) Règles comptables applicables

En application des dispositions applicables d'IAS 12, Impôts sur le résultat, tout changement de taux d'imposition des bénéfices ne peut être pris en compte lors de l'établissement des états financiers consolidés préparés en conformité avec les normes comptables internationales que dans la mesure où, à la date d'arrêté des comptes consolidés, ce taux a été voté ou que sa promulgation est imminente.

Outre-Manche, est considéré comme objet d'une promulgation imminente à la date d'arrêté des comptes :

- soit une loi de finances qui a achevé son parcours législatif devant la Chambre des Communes et n'attend plus que son vote par la Chambre des Lords ou de recevoir l'aval de la Reine,
- soit le vote d'une résolution ayant force de loi en application des dispositions de la loi de 1968 intitulée Provisional Collection of Taxes.
- (ii) Diminutions récentes du taux d'imposition des bénéfices au Royaume-Uni

- Diminution applicable depuis le 1 er avril 2012

Le 26 mars 2012, le Chancelier de l'Echiquier avait annoncé la réduction de 26,0% à 24,0% du principal taux d'imposition des bénéfices réalisés au Royaume-Uni à compter du $1^{\rm er}$ avril 2012.

Le taux de 24,0% a été utilisé pour la détermination de la charge ou du produit d'impôt découlant du résultat imposable dégagé par les filiales britanniques du Groupe au titre du premier trimestre 2013.

- Diminutions applicables depuis le 1 er avril 2013

Lors de la présentation du budget le 26 mars 2012, le Chancelier de l'Echiquier avait également proposé une réduction à 23,0% du taux d'imposition des bénéfices au Royaume-Uni à compter du $1^{\rm er}$ avril 2013.

Le Finance Act 2012 ayant reçu l'aval de la Reine le 17 juillet 2012, le taux de 23,0% a été utilisé pour la détermination des actifs et passifs d'impôt différé au 31 mars 2013.

(iii) Diminution à venir du taux d'imposition des bénéfices au Royaume-Uni Lors de la présentation du budget le 20 mars 2013, le Chancelier de l'Echiquier a également proposé une réduction à 21,0% du taux d'imposition des bénéfices au Royaume-Uni à compter du 1^{er} avril 2014.

Cette nouvelle réduction du taux d'imposition des bénéfices réalisés par les filiales britanniques du Groupe à 21,0% n'était ni votée, ni sur le point d'être promulguée au 31 mars 2013 : par suite, elle n'a pas été prise en compte lors de la détermination des actifs et passifs d'impôt différé des filiales britanniques du Groupe à cette dernière date.

L'effet sur la situation fiscale du Groupe de cette diminution du taux d'impôt sur les bénéfices au Royaume-Uni sera comptabilisé dans les états financiers consolidés du Groupe une fois qu'elle aura été votée.

(e) Demande de remboursement du crédit impôt recherche de l'exercice 2012 La déclaration de résultats qui a été préparée par la filiale britannique du Groupe au titre de l'exercice fait apparaître une demande de remboursement du crédit impôt recherche dégagé au titre de cet exercice s'élevant à environ 0,4 million d'euros.

Comme indiqué à la note 4c ci-avant, une part importante de jugement est nécessaire lors de la détermination du montant de ce crédit d'impôt : par suite, la direction du Groupe a estimé préférable de ne pas comptabiliser cette somme comme un produit à recevoir aux 31 décembre 2012 et 31 mars 2013, mais d'attendre pour ce faire le moment où la filiale britannique du Groupe aura reçu confirmation de l'accord des autorités fiscales britanniques de procéder à ce remboursement.

Pour autant, dans la mesure où des demandes similaires faites au cours des années précédentes par Global Graphics Software Limited se sont traduites par le remboursement à cette société des sommes demandées (cf. note 7a ci-avant), la direction du Groupe a estimé pertinent de considérer que le montant demandé au titre de l'exercice 2012 sera remboursé à la filiale britannique du Groupe au cours de l'exercice 2013, et a inclus le montant en question dans les prévisions de trésorerie préparées pour démontrer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation au cours de la période de 21 mois courant jusqu'au 31 décembre 2014, auxquelles il est fait référence à la note 2d ci-avant.

NOTE 8 : RESULTATS PAR ACTION

- (a) Résultat par action
- (i) Méthode utilisée pour le calcul du résultat par action Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net d'une période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant cette période, calculé le cas échéant en tenant compte des attributions gratuites d'actions devenues définitives ou des actions nouvelles créées suite à l'exercice d'options de souscription d'actions au cours de cette période.
- (ii) Calcul du nombre moyen pondéré d'actions à utiliser

Chiffres ni audités, ni revus	2013	2012
Actions ordinaires au 1er janvier (note 12a)	10 289 781	10 289 781
Actions propres auto-détenues au 1 ^{er} janvier (note 13c)	(165 517)	(166 267)
Actions ordinaires en circulation au 1er janvier		
à retenir pour le calcul du résultat par action	10 124 264	10 123 514
Effet des attributions gratuites d'actions devenues définitives au cours des premiers trimestres (note 13b)	933	0
Effet des exercices d'options intervenus au cours des premiers trimestres (note 12a)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat par action des premiers trimestres	10 125 197	10 123 514

(b) Résultat dilué par action

(i) Méthode utilisée pour le calcul du résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours d'une période de l'impact maximal de la conversion des instruments financiers dilutifs au cours de cette même période.

Les instruments financiers donnant accès au capital, qui, par suite, sont susceptibles d'entraîner une dilution, sont les actions attribuées gratuitement ainsi que les options de souscription d'actions émises par la Société.

Toutefois, ces instruments ne sont considérés comme dilutifs que si, et seulement si, leur conversion a pour effet de diminuer le bénéfice par action : par suite, quand le Groupe dégage une perte nette au titre d'une période, il n'est pas tenu compte de ces instruments financiers dans la détermination du résultat dilué par action de cette période.

(ii) Calcul du nombre moyen pondéré d'actions à utiliser

Chiffres ni audités, ni revus	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat par action des premiers trimestres	10 125 197	10 123 514
Impact des instruments financiers dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul		
du résultat dilué par action des premiers trimestres	10 125 197	10 123 514

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pertes de valeur reconnues dans la période

Amortissements cumulés en fin de période

Impact des variations de taux de change dans la

(a) Valeur brute

période

Exprimés en milliers d'euros	Premier trimestre 2013 Chiffres ni audités, ni revus	
Valeur brute au 1er janvier Acquisitions d'actifs incorporels dans la période Impact des variations de taux de change dans la période Valeur brute en fin de période		1 636 1 075
(b) Amortissements et dépréciations Exprimés en milliers d'euros	Premier trimestre 2013 Chiffres ni audités, ni revus	
Amortissements cumulés au ler janvier Amortissements comptabilisés dans la période	43 583 460	40 767 1 709

163

43 583

944

0

42 776

(1 267)

NOTE 10 : ECARTS D'ACQUISITION

(a) Valeur brute			
Exprimés en milliers d'euros		Premier trimestre 2013 Chiffres ni audités, ni revus	Exercice 2012
Valeur brute au 1er janvier Impact des variations de taux de période	change dans la	13 196 (384)	
Valeur brute en fin de période		12 812	13 196
(b) Amortissements et dépréciations Exprimés en milliers d'euros		Premier trimestre 2013 Chiffres ni audités, ni revus	Exercice 2012
Amortissements cumulés au 1er janvier Pertes de valeur reconnues dans la pé		6 212	6 069 0
Impact des variations de taux de période		(180)	143
Amortissements cumulés en fin de péri	ode	6 032	6 212
NOTE 11: CREANCES CLIENTS			
(a) Valeurs brute et nette		31 mars	31 décembre
Exprimés en milliers d'euros		2013 Chiffres ni audités, ni revus	2012
Valeur brute (note 11b)	(naha 11la)	1 679	
Dépréciation des créances jugées dout Valeur nette	euses (note 11b)	(131) 1 548	(142) 1 984
(b) Echéancier des créances clients	31 mars 2013	21	décembre 2012
Exprimés en milliers d'euros	Valeur Perte brute vale Chiffres ni audit ni revus	s de Valei eur Brut	ır Pertes de
Créances non échues Créances échues	1 044	0 1	685 0
- 30 jours au plus - 30 à 60 jours - 60 à 90 jours - plus de 90 jours Total	230 78 142 185 1 679	0 0 0 131 131 2	154 0 67 0 63 10 157 132 126 142
10041	± 0,7	101 2	112

NOTE 12: CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'EMISSION

(a) Capital social

Aux 31 mars 2013 et 31 décembre 2012, le capital social de la Société se montait à 4 116 et se composait de 10 289 781 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de \in 0,40, toutes entièrement libérées.

- (b) Primes d'émission
- (i) Charges liées à la gestion des plans basés sur des actions Aucune charge liée à la gestion des plans basés sur des actions du Groupe n'a été imputée sur le poste Primes d'émission au cours du premier trimestre 2013 (à comparer à un montant de 5 au titre du premier trimestre 2012).
- (ii) Charges liées à l'attribution gratuite d'actions
- 4 000 actions propres ont été définitivement attribuées à Monsieur Alain Pronost au cours du premier trimestre 2013 (cf. note 4d ci-avant).

La différence entre la valeur de rachat de ces actions (soit 29) et leur valeur au jour d'attribution (qui est nulle dans le cas d'une attribution gratuite d'actions) a été imputée en déduction du poste Primes d'émission au titre du premier trimestre 2013.

NOTE 13: PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES

- (a) Rachat d'actions propres
- Le Groupe n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013.
- (b) Attributions d'actions propres
- $4\,\,000$ actions propres ont été définitivement attribuées à Monsieur Alain Pronost au cours du premier trimestre 2013.
- (c) Nombre d'actions propres auto-détenues au 31 mars 2013 Le nombre d'actions propres auto-détenues par le Groupe s'élevait à 161 517 actions au 31 mars 2013 pour une valeur de rachat s'élevant à 1 157, contre 165 517 actions ayant une valeur de rachat de 1 186 au 31 décembre 2012.

NOTE 14: INFORMATIONS SECTORIELLES

- (a) Identification des segments opérationnels devant donner lieu à information
- (i) Règles suivies

La direction du Groupe a identifié les segments opérationnels devant donner lieu à information sur la base de ceux qui font l'objet d'une présentation régulière au directeur général du Groupe, afin de décider de l'affectation de ressources et de l'évaluation des performances opérationnelles et financières de chaque segment. Deux segments ont été ainsi identifiés : un premier segment ('Print') pour les activités centrées autour de l'impression, et un second segment ('eDoc') pour celles centrées autour de la gestion de documents électroniques. La performance de chacun de ces deux segments opérationnels est mesurée par le directeur général sur la base de leur contribution en terme de marge brute.

(ii) Allocation des actifs et passifs aux segments opérationnels Les actifs et les passifs, qu'ils soient courants ou non courants, ont été alloués aux segments opérationnels en fonction de leur nature quand cela était possible. Ainsi, les écarts d'acquisition ont été alloués au segment opérationnel Print dans la mesure où ils sont afférents à diverses acquisitions faites au cours des exercices clos les 31 décembre 1999 et 2000 dans le domaine des solutions logicielles pour l'impression.

En revanche, certains éléments d'actif et de passif n'ont pu être alloués à un segment en particulier : ainsi en est-il des actifs d'impôt différé, des actifs courants autres que les créances clients, et des dettes courantes autres que les produits constatés d'avance et les avances reçues des clients.

Le cas échéant, la direction du Groupe peut procéder à des reclassements de l'information comparative, notamment celle afférente au chiffre d'affaires consolidé et à la ventilation des actifs par segment, afin qu'elle soit présentée de manière conforme à la présentation retenue au titre de l'exercice en cours.

- (b) Ventilation du chiffre d'affaires consolidé
- (i) Ventilation du chiffre d'affaires par nature de produits et de services Le chiffre d'affaires comptabilisé au titre de chacun des deux segments a pour origine principale le développement et la commercialisation de logiciels et/ou de solutions, comprenant des prestations liées telles que l'adaptation, la mise en service, la formation ainsi que le support après-vente et la maintenance. Le tableau présenté ci-après indique le montant du chiffre d'affaires par nature de produits vendus et de services rendus pour les premiers trimestres des exercices 2012 et 2013 :

Exprimés en milliers d'euros	Premier	Premier
Chiffres ni audités, ni revus	trimestre	trimestre
	2013	2012
Royalties reçues	1 597	1 776
Prestations de maintenance et	264	272
de support technique après-		
vente		
Prestations d'ingénierie	19	0
Total	1 880	2 048

(ii) Ventilation du chiffre d'affaires par destination géographique

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
France	1	5
Europe (hors France)	79	335
Amérique du Nord	1 100	1 534
Asie	700	131
Reste du monde	0	43
Total	1 880	2 048

(c) Chiffre d'affaires et marge brute par segment opérationnel

(i) Premier trimestre 2013 En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Ventes totales du segment	1 257	623	0	1 880
Ventes inter-segment	0	0	0	0
Ventes aux tiers	1 257	623	0	1 880
Coût des ventes	(52)	(17)	(13)	(82)
Marge brute	1 205	606	(13)	1 798

(ii) Premier trimestre 2012				
En milliers d'euros	Print	eDoc	Eléments	Total
Chiffres ni audités, ni revus	segment	segment	non alloués	
Ventes totales du segment	1 840	208	0	2 048
Ventes inter-segment	0	0	0	0
Ventes aux tiers	1 840	208	0	2 048
Coût des ventes	(58)	(12)	(13)	(83)
Marge brute	1 782	196	(13)	1 965

(d) Réconciliation de la marge brute et du résultat avant impôt

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Marge brute (note 14c)	1 798	1 965
Ch. générales et commerciales	(1 001)	(1 097)
Ch. de recherche-développement	(1 293)	(1 179)
Autres charges opérationnelles nettes des produits (note 5)	(302)	0
Produits financiers nets (charges financières nettes)	0	0
Résultat avant impôt	(798)	(311)

(e) Réconciliation des actifs et des passifs

(i) Au 31 mars 2013

En milliers d'euros	Print	eDoc	Eléments	Total
Chiffres non audités	segment	segment	non alloués	
Actifs non courants	10 198	1 547	566	12 311
Actifs courants	1 054	456	2 796	4 306
Total actifs	11 252	2 003	3 362	16 617
Passifs non courants Passifs courants Total passifs	0	0	2	2
	715	43	1 191	1 949
	715	43	1 193	1 951

(ii) Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Actifs non courants	10 566	1 642	524	12 732
Actifs courants	1 396	588	2 879	4 863
Total actifs	11 962	2 230	3 403	17 595
Passifs non courants	0	0	2	2
Passifs courants	587	67	1 111	1 765
Total passifs	587	67	1 113	1 767

NOTE 15 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La direction du Groupe considère que relèvent de cette catégorie, d'une part les transactions entre les différentes sociétés du Groupe (cf. note 16 ci-après), et d'autre part celles intervenant avec les administrateurs et dirigeants du Groupe, comme indiqué ci-après.

(a) Transactions avec les administrateurs du Groupe

Les sommes portées en charges au titre des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration de la Société s'élèvent à 10 au titre du premier trimestre 2013 et à 15 au titre du premier trimestre 2012.

(b) Transactions avec les dirigeants opérationnels du Groupe

(i) Salaires et avantages monétaires

Sont visées ci-après les rémunérations de toute nature versées aux administrateurs exécutifs au titre des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013, y compris les bonus et les abondements à divers plans de retraite le cas échéant :

Exprimés en milliers d'euros	Premier	Premier
Chiffres ni audités, ni revus	trimestre 2013	trimestre 2012
Salaires Avantages monétaires court terme	80 56	78 95
Total	136	173

(ii) Paiements fondés sur des actions

Les dirigeants du Groupe ont la possibilité de bénéficier des plans basés sur des actions mis en place par le Groupe.

La quote-part du coût des plans basés sur des actions afférente aux dirigeants du Groupe au titre des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013 est la suivante :

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Attributions d'options Attributions gratuites d'actions	12 4	10 4
Total	16	14

(c) Transactions avec une société liée à un dirigeant du Groupe

Le conseil d'administration de la Société a, lors de sa réunion du 16 décembre 2009, autorisé la conclusion de deux conventions avec la société de droit belge Andlinger & Co. CVBA, dirigée par Monsieur Johan Volckaerts, ayant pour objet :

- d'une part, la mise à disposition de la Société et du Groupe d'une salle de réunion à Bruxelles et de services associés, moyennant le versement d'une somme hors TVA de \in 1 500 par trimestre,
- et d'autre part, la réalisation au profit de la Société et du Groupe de prestations de conseils en matière de stratégie et de politique commerciale, moyennant le versement d'une somme hors TVA de \in 6 000 par mois, somme portée à \in 6 500 par mois à compter du 1^{er} février 2011 selon l'autorisation donnée par le conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 8 février 2011, et ramenée à \in 4 500 par mois à compter du 1^{er} octobre 2011 selon l'autorisation donnée par le conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 2 novembre 2011.

Les charges portées dans les comptes consolidés à raison de ces deux conventions se montent à 15 au titre de chacun des premiers trimestres des exercices 2012 et 2013.

NOTE 16 : FILIALES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013 comprennent les comptes des filiales suivantes :

	Pays de domiciliation	% de contrôle 2013	% de contrôle 2012
Global Graphics (UK) Limited	Royaume-Uni	100	100
Global Graphics Software Limited	Royaume-Uni	100	100
Jaws Systems Limited	Royaume-Uni	100	100
Global Graphics Software Incorporated	Etats-Unis	100	100
Global Graphics Kabushiki Kaisha	Japon	100	100
Global Graphics Software (India)	Inde	100	100
Private Limited			
Global Graphics EBT Limited	Royaume-Uni	100	100

La société Global Graphics Software (India) Private Limited, sans activité depuis la fin du mois d'avril 2010, est actuellement en cours de liquidation, la clôture de ce processus étant attendu prochainement.

NOTE 1 : APPROCHE RETENUE POUR LE CALCUL DES RESULTATS RETRAITES

Le Groupe prépare ses états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board (IASB), tels qu'adoptées par l'Union européenne (UE).

Pour autant, la direction du Groupe considère pertinent de fournir, en sus des informations financières extraites de ces états financiers consolidés, d'autres indicateurs financiers retraités pour permettre l'appréciation la plus juste possible de sa performance, d'autant plus que la direction du Groupe utilise de tels indicateurs financiers retraités, tant en externe, dans le but précité, qu'en interne, à des fins de planification et de prévision budgétaire.

Pour ce faire, la direction du Groupe présente ces indicateurs de manière conforme aux principes édictés par le Committee of European Securities Regulators (devenue l'European Securities and Markets Authority) dans la recommandation publiée en octobre 2005 sur la communication d'indicateurs spécifiques de la performance par les entreprises (CESR Recommendation on Alternative Performance Measures).

La direction du Groupe ne considère en effet pas ces indicateurs comme des éléments devant être pris pour eux-mêmes sans référence aux états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales dont ils sont dérivés, et n'a pas pour objectif, en présentant ces indicateurs, qu'ils soient utilisés comme tels.

Elle considère en revanche qu'en présentant ces indicateurs, elle permet aux investisseurs de mesurer la performance du Groupe de manière pertinente, notamment du fait que ces indicateurs sont déterminés et présentés de manière identique d'un trimestre à l'autre, et qu'ils permettent une comparaison plus aisée avec d'autres sociétés du même secteur d'activité que le Groupe, qui, elles-mêmes, utilisent des indicateurs similaires.

Par suite, les investisseurs sont invités à mesurer la performance du Groupe en s'appuyant aussi bien sur les états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales que sur les indicateurs retraités dérivés de ces mêmes comptes.

NOTE 2 : JUSTIFICATION DES RETRAITEMENTS PRATIQUES

Lees retraitements pratiqués ont pour objectif de permettre de déterminer la performance du Groupe, au niveau du résultat opérationnel et du résultat net, avant effet (avant et après impôt, le cas échéant) des éléments suivants :

(a) Coût des plans basés sur des actions

Les coûts correspondants sont portés en charges dans les états financiers consolidés en application des dispositions d'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, et ce même en l'absence de toute variation du nombre d'actions en circulation de la Société par suite de l'exercice des options de souscription d'actions accordés aux salariés du Groupe, ou avant que l'attribution gratuite d'actions ne devienne définitive.

La direction du Groupe considère qu'il est nécessaire de retraiter le résultat du Groupe sur ce point pour obtenir une appréciation pertinente de la performance opérationnelle du Groupe.

(b) Activation et amortissement de certains frais de développement Lorsqu'un projet de développement remplit les critères visés aux paragraphes 57 à 62 d'IAS 38, Actifs incorporels, les frais correspondants (au cas d'espèce, les charges de personnels ayant contribué au développement de l'actif ainsi reconnu) doivent être portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée, puis amortis sur la durée de vie économique estimée du projet considéré.

Compte tenu du degré de subjectivité requis pour déterminer d'une part, si un projet de développement remplit ou non les conditions susvisées pour donner lieu à activation, et d'autre part, quelle est la durée de vie économique du projet, la direction du Groupe considère qu'il est nécessaire de retraiter le résultat du Groupe sur ce point pour obtenir une appréciation pertinente de la performance opérationnelle du Groupe.

(c) Produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents En application des dispositions du paragraphe 97 d'IAS 1 (révisée), Présentation des états financiers, les produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents doivent être précisément décrits dans une note annexe, de manière à améliorer la valeur prédictive du compte de résultat.

La direction du Groupe considère que la meilleure manière d'arriver à ce but est, en complément de la présentation isolée au compte de résultat consolidé dans les rubriques Autres charges opérationnelles et Autres produits opérationnels et d'une analyse détaillée des sommes inscrites dans ces rubriques dans une note annexe, de retraiter le résultat du Groupe sur ce point afin de fournir à l'utilisateur des états financiers consolidés une base de comparaison avant prise en compte de ces éléments.

NOTE 3 : RESULTATS RETRAITES DETERMINES PAR LA DIRECTION DU GROUPE

(a) Résultat opérationnel retraité

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Premier trimestre 2013	Premier trimestre 2012
Résultat opérationnel en IFRS	(798)	(311)
Retraitements pratiqués : - Frais de développement portés à l'actif (note 4b)	(355)	(369)
- Amortissement des frais de développement susvisés (note 4b)	458	314
- Coût des plans fondés sur des actions (note 4d)	33	33
- Autres charges opérationnelles, nettes des produits (note 5)	302	0
Total des retraitements pratiqués	438	(22)
Résultat opérationnel retraité en % du CA de la période	(360) -19,1%	(333) -16,3%

(b) Résultat net retraité

Exprimés en milliers d'euros sauf les résultats par action Chiffres ni audités, ni revus		Premier trimestre 2012
Résultat net en IFRS	(805)	(323)
Retraitements pratiqués : - Effet net de l'activation des frais de développement (note 4b)	103	(55)
- Coût des plans fondés sur des	33	33
actions (note 4d) - Autres charges opérationnelles nettes des autres produits (note 5)	302	0
- Effet d'impôt des retraitements indiqués ci-dessus	0	14
Total des retraitements pratiqués	438	(8)
Résultat net retraité Résultat net retraité par action	(367) (0,04)	` ,

Le résultat net retraité par action d'une période donnée est obtenu en divisant le résultat net retraité de la période considérée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de cette période qui est utilisé pour la détermination du résultat par action (cf. note 8a ci-avant), soit respectivement 10 123 514 et 10 125 197 actions pour les premiers trimestres des exercices 2012 et 2013.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2013

Suite à la transposition à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier de la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (la directive Transparence), nous vous présentons ci-après le rapport d'activité du conseil d'administration pour le premier trimestre 2013.

Ce rapport a été arrêté par le conseil d'administration de Global Graphics SA (la Société) lors de sa réunion du 25 avril 2013.

NOTE 1 : ORGANISATION DU GROUPE GLOBAL GRAPHICS

- (a) Périmètre de consolidation au 31 mars 2013
- (i) Changements intervenus au cours de la période de reporting Aucune variation n'est intervenue dans le périmètre de consolidation du groupe Global Graphics (le Groupe) au cours du premier trimestre 2013.

 Merci de vous référer également à la note 16 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013 pour de plus amples informations sur le périmètre de consolidation du Groupe.
- (ii) Liquidation de Global Graphics Software (India) Private Limited La société Global Graphics Software (India) Private Limited, sans activité depuis fin avril 2010, est en cours de liquidation depuis début mai 2010; l'achèvement du processus de liquidation de cette société ne dépend plus que du bon vouloir des autorités judiciaires indiennes, et est attendu prochainement.
- (b) Variations du périmètre de consolidation intervenues depuis le 1^{er} avril 2013 A la date du présent rapport, aucune variation n'était intervenue dans le périmètre de consolidation du Groupe depuis le 1^{er} avril 2013.

 Merci de noter toutefois qu'a été initiée en avril 2013 la mise en liquidation de la société Jaws Systems Limited, sans activité depuis début 2001.

NOTE 2 : EXAMEN DES CHIFFRES-CLES DU GROUPE

Le Groupe établit ses comptes consolidés résumés qui sont inclus dans les communiqués de presse afférents à ses résultats trimestriels selon les prescriptions d'IAS 34, Information financière intermédiaire, et plus généralement selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board (IASB), tels qu'adoptées par l'Union européenne (UE).

Les montants indiqués ci-après sont exprimés en milliers d'euros (l'euro étant la devise utilisée par le Groupe pour la présentation de ses comptes consolidés), les arrondis se faisant au millier le plus proche, sauf indication contraire.

- (a) Chiffre d'affaires (CA) consolidé
- (i) Comparaison à taux de change courants Le CA consolidé s'est élevé à 1 880 au premier trimestre 2013, contre 2 048 au premier trimestre 2012, soit un repli de 8,2% à taux de change courants par rapport à cette dernière période.
- (ii) Effet de la variation des taux de change sur le montant du CA consolidé Environ 62,4% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2013 était libellé en dollars américains (dollars), devise qui s'est légèrement affaiblie par rapport à l'euro, puisque le taux de change moyen euro/dollar s'est établi à 1,317 dollars pour un euro au premier trimestre 2013 contre 1,310 dollars pour un euro au premier trimestre 2012, soit un repli de 0,5% par rapport à cette dernière période.

A taux de change constants, le CA consolidé réalisé au premier trimestre 2013 se serait élevé à 1 998, s'inscrivant en repli de 2,4 % par rapport au CA consolidé réalisé au premier trimestre 2012.

(iii) Ventilation du CA consolidé par segment opérationnel

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Impression (Print segment) s'est élevé à 1 257 au premier trimestre 2013, s'inscrivant en repli de 31,7% à taux de change courants par rapport aux 1 840 réalisés dans ce même segment opérationnel au premier trimestre 2012.

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Documents électroniques (eDoc segment) s'est élevé à 623 au premier trimestre 2013, s'inscrivant en hausse de 199.5% à taux de change courants par rapport aux 208 réalisés dans ce même segment au premier trimestre 2012.

(b) Résultat d'exploitation

Le Groupe a dégagé un résultat d'exploitation négatif de 798 au premier trimestre 2013 (équivalent à -42,4% du CA consolidé du trimestre), à comparer au résultat d'exploitation négatif de 311 réalisé au premier trimestre 2012 (qui était équivalent à -15,2% du CA consolidé de ce trimestre), soit une variation défavorable de 487 d'une période à l'autre.

Les principaux facteurs qui expliquent cette variation sont les suivants :

- un CA consolidé en repli de 168 (cf. note 2a (i) ci-avant),
- un coût des ventes en repli de 1 à 82 au premier trimestre 2013 (4,4% du CA consolidé du trimestre), par rapport au premier trimestre 2012, où le coût des ventes se montait à 83 (4,1% du CA consolidé de ce trimestre), soit une variation favorable de 1 par rapport au premier trimestre 2012,
- des charges de distribution et d'administration en repli de 96 (soit de 8,8%) à 1 001 au premier trimestre 2013 (53,2% du CA consolidé du trimestre) contre 1 097 au premier trimestre 2012 (53,6% du CA consolidé de ce trimestre),
- des charges de recherche & développement en hausse de 114 (soit de 9,7%) à 1 293 au premier trimestre 2013 (68,8% du CA consolidé du trimestre) contre 1 179 au premier trimestre 2012 (57,6% du CA consolidé de ce trimestre).

Les charges de recherche & développement comptabilisées au titre du premier trimestre 2013 comprennent une charge de 103 à raison de l'activation, après prise en compte des amortissements correspondants, des frais afférents aux différents projets de développement remplissant les conditions requises pour une telle activation au 31 mars 2013, contre un produit de 55 au premier trimestre 2012 (merci de vous référer à la note 4b de l'annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013 pour de plus amples informations sur l'activation des frais de développement et leur amortissement ultérieur),

- une somme d'un montant de 302 a été inscrite au poste « Autres charges opérationnelles » à raison des charges exposées au cours du premier trimestre 2013 au titre du projet de réorganisation juridique du Groupe qui a été annoncé le 15 avril 2013, conduisant à une variation défavorable de 302 par rapport au premier trimestre 2012, où ce poste présentait un montant nul,
- aucun produit n'est inscrit au poste « Autres produits opérationnels » au titre tant du premier trimestre 2013 que du premier trimestre 2012.

(c) Résultat avant impôt

Le Groupe a dégagé un résultat avant impôt négatif de 798 au premier trimestre 2013 (-42,4% du CA consolidé du trimestre), à comparer à un résultat avant impôt négatif de 329 au premier trimestre 2012 (-16,1% du CA consolidé de ce trimestre), soit une variation défavorable de 469 par rapport au premier trimestre 2012, qui est la résultante de la combinaison des facteurs suivants :

- l'accroissement de 487 de la perte d'exploitation, comme indiqué à la note 2b ci-dessus,
- l'absence de produits d'intérêts (nets des charges d'intérêts) au premier trimestre 2013, contre un produit d'intérêt de 1 au premier trimestre 2012, soit une variation défavorable de 1,

- l'impact, favorable à hauteur de 19, des écarts de change qui sont passés d'une perte de change de 19 au premier trimestre 2012 à une absence d'écarts de change au premier trimestre 2013.

(d) Résultat net

Le Groupe a dégagé une perte nette de 805 au premier trimestre 2013 (soit une perte nette égale à \in 0,08 par action) après prise en compte d'une charge d'impôt de 7 (composée d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 7 et d'une charge d'impôt différé de 0), contre une perte nette de 323 au premier trimestre 2012 (soit une perte nette égale à \in 0,03 par action).

(e) Flux de trésorerie au premier trimestre 2013

les activités opérationnelles du Groupe ont généré un flux net de trésorerie de 311 au premier trimestre 2013 (équivalent à 16,5% du CA consolidé du premier trimestre 2013) à comparer à une utilisation de trésorerie de 577 au premier trimestre 2012 (équivalent à 28,2% du CA consolidé de ce trimestre).

La trésorerie disponible au 1^{er} janvier 2013 (qui s'élevait à 2 252) a permis au Groupe de financer ces besoins opérationnels, et également d'autofinancer les investissements corporels réalisés au cours du premier trimestre 2013 (d'un total de 111), ainsi que ceux résultant de l'activation des frais de développement durant cette même période, pour un total de 355, et de conclure la période avec une trésorerie nette se montant à 2 076.

NOTE 3 : RESULTATS RETRAITES

(a) Résultat opérationnel retraité

Le Groupe a dégagé un résultat opérationnel retraité négatif de 360 au premier trimestre 2013 (équivalent à -19,1% du CA consolidé du premier trimestre 2013), contre un résultat opérationnel retraité négatif de 333 au premier trimestre 2012 (qui était équivalent à -16,3% du CA consolidé de ce trimestre).

(b) Résultat net retraité

Le Groupe a dégagé un résultat net retraité négatif de 367 au premier trimestre 2013 (soit une perte nette retraitée égale à \in 0,04 par action), contre une perte nette retraitée de 331 au premier trimestre 2012 (soit une perte nette retraitée égale à \in 0,03 par action).

NOTE 4 : RISQUES SIGNIFICATIFS AUX PLANS OPERATIONNEL ET FINANCIER

(a) Au plan opérationnel

Pour de plus amples informations sur ces facteurs de risques, merci de vous référer à la note 2d du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui a été arrêté par le conseil d'administration de la Société, et fait partie du rapport financier annuel du Groupe cet exercice.

(b) Au plan financier

Les activités du Groupe l'exposent à un certain nombre de risques au plan financier, notamment de change, de crédit, de liquidité et de taux d'intérêts.

(i) Risque de change

Le Groupe a des activités dans diverses régions du monde et est de ce fait exposé aux risques de fluctuation des parités de changes de plusieurs devises, particulièrement la livre britannique et le dollar américain, qui affectent aussi bien les transactions commerciales futures que les actifs et passifs inscrits à l'état de situation financière consolidée (notamment la trésorerie et les créances clients) ou les investissements nets réalisés dans les filiales étrangères.

- Risque inhérent aux transactions commerciales futures et aux postes de bilan Pour gérer le risque de change inhérent à certaines transactions commerciales futures, ou aux actifs et passifs inscrits à l'état de situation financière consolidée (qui sont libellés dans une devise qui n'est pas la devise de fonctionnement de l'entité), certaines entités du Groupe ont parfois recours à des contrats ou d'options de change souscrits auprès d'établissements financiers de premier plan, après revue et accord du directeur financier du Groupe.

Aux termes de ces contrats, le Groupe a la possibilité, mais non l'obligation, de convertir à leur date d'échéance, un montant convenu de dollars en euros à un taux de change plafond (strike price), dans l'hypothèse où, durant toute la vie du contrat, le taux de change euro/dollar a toujours été supérieur à un taux de change plancher (trigger rate) convenu. Dans le cas contraire, le Groupe est contraint de convertir la valeur du contrat en dollars au strike price à la date d'échéance du contrat.

Au 31 décembre 2012, le Groupe n'avait pas souscrit de contrats de cette nature et n'en a pas souscrit au cours du premier trimestre 2013 : par suite, aucun écart de change n'a été constaté au titre de ces contrats au premier trimestre 2013, à raison desquels une perte de 1 avait été comptabilisée au premier trimestre 2012.

- Risque inhérent aux investissements dans les filiales étrangères Par ailleurs, le Groupe a réalisé des investissements dans certaines filiales étrangères qui l'exposent à un risque de change.

Le risque de change inhérent à l'investissement réalisé dans les filiales anglaise et américaine est couvert, lorsque cela est utile, au travers de la souscription d'emprunts libellés dans les devises correspondantes.

(ii) Risque de crédit

Les principaux instruments financiers qui sont susceptibles de faire courir au Groupe un risque de crédit sont les créances clients.

Dans la mesure où il propose et commercialise ses produits et services à une large base de clientèle, qui comprend aussi bien des grands comptes, des distributeurs, que des intégrateurs de systèmes, le Groupe estime que le risque de crédit est limité, même si un nombre relativement restreint de clients a contribué à réaliser une part importante du chiffre d'affaires du Groupe au cours des dernières années, en raison d'une certaine concentration de la demande dans les marchés servis par le Groupe.

Les dix principaux clients ont représenté environ 69,1% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2013 (contre 64,3% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2012 et 68,5% du CA consolidé de l'exercice 2012).

Les cinq premiers clients du Groupe ont représenté environ 55,8% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2013 (contre 43,6% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2013, et 55,4% du CA consolidé de l'exercice 2012), alors que le premier client a représenté environ 27,6% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2013 (contre 13,9% du CA consolidé réalisé au premier trimestre 2012, et 22,0% du CA consolidé de l'exercice 2012).

(iii) Risque de liquidité

Du fait de la nature dynamique de ses activités, le Groupe cherche à se garantir une grande flexibilité dans le financement de ses activités en disposant de diverses facilités de crédit.

Compte tenu d'une trésorerie s'élevant à 2 076 au 31 mars 2013, et d'une absence de dettes financières à cette même date, le Groupe n'a pas jugé utile de chercher à disposer de telles lignes de crédit au cours du premier trimestre 2013.

- (iv) Risque de taux d'intérêts
- Dans la mesure où le Groupe ne dispose pas d'actifs ou de passifs significatifs qui lui rapportent des produits d'intérêts ou lui coûtent des charges d'intérêts aux 31 mars 2013 et 31 décembre 2012, les résultats et les flux de trésorerie dégagés par son activité au cours du premier trimestre 2013 n'ont pas été affectés par les variations de taux d'intérêts au cours de ce même exercice. Pour de plus amples informations sur ce point, merci de bien vouloir vous référer à la note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013.
- (v) Risque lié à une exposition aux dettes souveraines Le Groupe n'avait aucune exposition aux dettes souveraines au terme et au cours du premier trimestre 2013, n'ayant détenu aucun actif financier de cette nature durant cette période.
- (c) Autres facteurs de risques significatifs
- (i) Recours aux estimations comptables et utilisation de prévisions La préparation des états financiers selon les normes comptables internationales oblige la direction du Groupe à faire certaines estimations comptables et à avoir recours à des prévisions.

Elle requiert également de la part de la direction du Groupe un discernement dans la mise en œuvre des règles et méthodes comptables retenues par le Groupe, et le recours à des estimations et des hypothèses pour la détermination de certains montants indiqués tant à l'actif qu'au passif de l'état de situation financière consolidée, ainsi qu'en produits ou en charges au compte de résultat consolidé.

Ces estimations et hypothèses sont basées sur des données historiques et divers facteurs jugés pertinents lors de la prise de décision, lesquels comprennent des prévisions de ventes et de flux de trésorerie correspondants, aussi bien pour des solutions logicielles éprouvées telles que le RIP software dont les ventes sont rapportées dans le segment d'activité Print, que des applications récemment lancées pour lesquelles la direction du Groupe prévoit une croissance importante d'une période à une autre dans les années à venir, et qui vont servir de bases à l'évaluation des postes d'actif et de passif dont le montant ne peut être obtenu directement d'une autre manière.

Il est possible que les résultats réels soient très différents de ceux estimés. Ces estimations et les hypothèses qui les sous-tendent font l'objet d'une revue régulière par la direction du Groupe. Toute révision des estimations comptables affecte le résultat de la période dans laquelle cette révision intervient si cette révision n'affecte que cette seule période, mais également les périodes futures si cela s'avère nécessaire.

Merci de vous référer aux notes 4a (ii) et 4c (ii) des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013 pour de plus amples informations sur les estimations comptables importantes et l'utilisation de prévisions de ventes et de trésorerie, ainsi que les risques qui en découlent, la révision des hypothèses retenues à une date donnée pouvant conduire à devoir déprécier la valeur nette comptable des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels (notamment ceux provenant de l'activation de frais de développement) ou encore des actifs d'impôt différé.

(ii) Changements à venir ou interprétations des principes comptables. Comme indiqué à la note 2a des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013 joints au présent rapport, le Groupe établit ses comptes consolidés selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS), révisées le cas échéant, et les interprétations y afférentes, promulguées par l'IASB, tels qu'adoptées par l'Union européenne.

Par suite, les modifications apportées à ces règles, ou le retard pris dans l'adoption de nouveaux standards ou interprétations par l'Union européenne, sont susceptibles d'avoir un effet significatif sur les comptes du Groupe, voire d'affecter de manière rétrospective les résultats des exercices ou périodes passés.

Les principes comptables utilisés par le Groupe qui sont susceptibles d'être affectés par des exposés-sondages récemment publiés sont ceux ayant trait à la reconnaissance du chiffre d'affaires (revenue recognition) comme indiqué ciaprès.

Le 24 juin 2010, l'IASB et le Financial Accounting Standards Board (FASB) avaient soumis à commentaires un exposé-sondage intitulé Revenue from Contracts with Customers : il était alors prévu que soit publiée une nouvelle norme sur la reconnaissance et la comptabilisation du chiffre d'affaires avant la fin du premier semestre 2011 pour remplacer les deux normes en la matière : IAS 11, Contrats de construction et IAS 18, Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations y afférentes.

Le 14 novembre 2011, l'IASB et le FASB ont soumis à commentaires un second exposé-sondage qui a pour objectifs d'améliorer la manière dont est comptabilisé le chiffre d'affaires (ainsi que certains coûts afférents) et de faire converger les règles IFRS et US GAAP dans ce domaine.

Les deux normalisateurs comptables prévoient désormais qu'une nouvelle norme sur ce sujet sera publiée au premier semestre 2013, avec une date d'application qui devrait être fixée au plus tôt au $1^{\rm er}$ janvier 2015 et, plus probablement, au $1^{\rm er}$ janvier 2016.

NOTE 5 : PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES Merci de bien vouloir vous référer pour de plus amples informations sur ce point à la note 15 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013.

NOTE 6 : DONNEES RELATIVES AU PERSONNEL

(a) Localisation géographique	31 mars 2013	31 décembre 2012
Royaume-Uni Etats-Unis d'Amérique Japon Europe continentale	65 9 3 2	64 9 3 2
Total	79	78
(b) Ventilation par activité	31 mars 2013	31 décembre 2012
Recherche & développement Vente et support Administration et autres	46 21 12	45 21 12
Total	79	78

En outre, au 31 mars 2013, le Groupe avait recours aux services de 2 consultants à temps plein, tous deux développeurs.

NOTE 7 : DROITS DE VOTE ET ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS

- (a) Droits de vote au 31 mars 2013
- (i) Nombre théorique de droits de vote

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote double 8 719

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote simple 10 281 062

Nombre théorique de droits de vote attachés aux actions ordinaires 10 298 500 en circulation au 31 mars 2013

(ii) Nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum en assemblée

Nombre théorique de droits de vote tel que déterminé ci-dessus 10 298 500 Nombre de droits de vote attaché aux actions auto-détenues (161 517) Nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum 10 136 983 en assemblée arrêté au 31 mars 2013

- (b) Actionnaires significatifs
- (i) Stichting Andlinger & Co. Euro-Foundation

Aux 31 mars et 31 décembre 2012, la Stichting Andlinger & Co. Euro-Foundation détenait 2 883 001 actions dans le capital de la Société (représentant environ 28,02% du capital).

A ces 2 883 001 actions étaient attachés 2 883 021 droits de vote, représentant environ 27,99% du nombre total des droits de vote attachées aux actions formant le capital de la Société au 31 mars 2013.

(ii) Autres actionnaires significatifs

Au 31 mars 2013, le Groupe n'avait pas d'information sur la détention par un actionnaire autre que celui indiqué ci-dessus de plus de 5,0% du capital de la Société, ou de plus de 5,0% du total théorique des droits de vote attachés aux actions formant le capital de la Société indiqué note 7a ci-dessus.

NOTE 8 : INFORMATIONS RELATIVES A GLOBAL GRAPHICS SA

Dans la mesure où Global Graphics n'a qu'un unique employé, et que la totalité du chiffre d'affaires réalisé par Global Graphics SA provient de la refacturation de frais de siège aux entités opérationnelles du Groupe, il n'est pas fourni d'informations sur les résultats sociaux de cette société au titre du premier trimestre 2013, dans la mesure où ces informations n'ont pas été jugées pertinentes dans le cadre de la présentation des états financiers consolidés résumés intermédiaires du premier trimestre 2013.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2013

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés intermédiaires qui sont inclus dans le rapport financier du Groupe pour le premier trimestre 2013 sont établis en conformité avec IAS 34, Information financière intermédiaire, et plus généralement, avec les principes comptables internationaux (International Financial Reporting Standards ou IFRS), et les interprétations y afférentes, promulgués par l'International Accounting Standards Board, tels qu'adoptés par l'Union européenne, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe Global Graphics au titre du premier trimestre 2013.

J'atteste également que le rapport d'activité, qui est présenté ci-avant, présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et fait notamment mention des évènements importants survenus au cours du premier trimestre 2013 et de leur incidence sur les comptes consolidés résumés intermédiaires établis au titre de cette période, des principaux risques et incertitudes affectant le Groupe pour les neuf mois restants de l'exercice 2013, ainsi que des principales transactions entre parties liées intervenues au cours du premier trimestre 2013.

Fait à Cambourne (Royaume-Uni), le 25 avril 2013,

Gary Fry Directeur général